16 décembre 1865
Louis-Paul de Leusse "hérite" du château de Reichshoffen

Jean-Claude STREICHER

© BNUS



Le château de Reichshoffen dessiné par son légateur, le vicomte Théodore Renouard de Bussière.

Le vicomte Théodore Renouard de Bussière décéda en son château de Reichshoffen le soir du **21 janvier 1865** vers 11 heures, à l'âge de 62 ans. Son trépas fut alors déclaré à l'état-civil par son plus jeune gendre Louis-Paul de Leusse, 29 ans (alors également résidant au château), ainsi que par le frère du défunt, le baron Léon de Bussière, 56 ans, conseiller d'Etat, qui s'était sans doute spécialement déplacé de Paris, où il demeurait en temps ordinaire, pour assister le mourant[1].

Le vicomte, fils d'un banquier catholique, était né à Strasbourg et avait épousé Marie-Louise-Octavie, la seconde et dernière fille du grand banquier strasbourgeois, également catholique, Jean-Georges Humann (1780-1842), qui avait été dix ans ministre des finances de Louis-Philippe, de 1832 à 1842. Tout à la fois diplomate, voyageur, ethnologue, historien, artiste-peintre et auteur d'ouvrages pieux, il avait a priori mené une vie bien remplie. Il laissait une veuve, avec laquelle il avait été en communauté de biens, et deux filles mariées. Comment sa succession allait-elle être réglée ? Elle comprenait notamment un château, des forêts, une ferme-modèle dotée d'un vaste domaine agricole, domaine dont la direction avait d'ailleurs été confiée par le vicomte au comte de Leusse, à l'époque de son mariage en 1856.

Le château, avait souligné le Dr Louis Klein en 1862, est *« d'une grande beauté. Il fut construit en 1769 par le baron de Dietrich, père du premier maire de Strasbourg, sur l'emplacement de l'ancien château de la seigneurie de Reichshoffen, qui était en ruine. Il fut acquis en 1809 par le vicomte de Bussière* (père)*, député au corps législatif...* (Son fils y a sa) *résidence d'été* (et) *une très belle galerie de tableaux, entre autres une magnifique toile représentant la fuite en Egypte, des antiquités égyptiennes très curieuses provenant d'un voyage qu'il fit en Egypte. Le parc, traversé par la rivière, est très beau. Il est planté d'arbres, dont les espèces sont très variées. »*[2]

En 1906, le comte Guy de Leusse, fils aîné de Louis-Paul, ajoutera : *« Les caves* (de ce château) *sont très grandes. Elles constituent un véritable bâtiment soutenant le château proprement dit. Le sol est dallé*

avec de grandes pierres en grès des Vosges. »[3] Le 14 février 1827, par lettres patentes du roi Charles X, Athanase-Paul Renouard de Bussières, le père de Théodore, avait même obtenu que le château et son domaine soient élevés en majorat, autrement dit en *« bien inaliénable attaché à la possession d'un titre de noblesse et qui passe avec ce titre à l'héritier naturel ou adoptif du titulaire »*[4], le titre de noblesse qui lui fut alors attaché étant celui de vicomte justement.

Son enclos muré faisait alors 190 ares. Dépendait également de cet apanage la ferme contiguë dite *Finkenbühl*, comprenant près de 40 ha de prés en 21 pièces dans les cantons *Schiesshirsch*, *an der Strass*, *Dobelsmatt*, *Bruchmatt*, *Langmatt*, *Germersmatt*, *Germershaul*, etc. sur les bans de Reichshoffen et de Niederbronn. S'y rattachaient enfin le *Grossenwald* ainsi que de belles parcelles *auf dem Plan*, *bey dem Fasanen Garten*, et au *Mittelbühl* de Reichshoffen, soit

Quant à la domesticité, elle se composait alors d'un valet de chambre, André Rey, 52 ans, marié, deux enfants ; d'une cuisinière de 48 ans, Louise Marckreiter ; de deux femmes de chambre, Clémentine Mengaud, 32 ans, et Justine Rey, 23 ans ; d'un autre valet de chambre, Jean Longué, 27 ans ; d'une nourrice, Marie Guntz, 32 ans ; d'une bonne d'enfants, Catherine Adloff, 41 ans ; d'une fille de cuisine, Marianne Ziegelmeyer, 26 ans ; d'un teneur de livres, Nicolas Schuster, 30 ans ; d'une autre cuisinière (pour les de Leusse ?), Madeleine Foeller, 29 ans ; de six domestiques de labour : Nicolas Zins, 36 ans, Rémy Zins, 28 ans, Jean Baumann, 54 ans, Florian Gross, 48 ans, Henri Dellinger, 44 ans, Jean-Baptiste Hartmann, 20 ans ; d'un bouvier de 15 ans, Frédéric Schweyer ; d'un berger, Georges Bischoff, 35 ans, et de son garçon berger, Frédéric Hiller, 17 ans ; d'un portier enfin, Michel Boof, marié et père de trois enfants[6].





Le légateur, le vicomte Théodore Renouard de Bussière, et l'héritier, le comte Louis-Paul de Leusse

au total un domaine produisant un revenu net annuel de 10 000 Francs[5]. Sans compter les autres très vastes propriétés que cumulera le vicomte.

Lors du recensement de 1861, le château et ses communs étaient habités par 34 personnes, dont 28 domestiques, tous catholiques, à l'exception du berger et de son garçon berger qui étaient protestants. En tête, venaient le vicomte, alors qualifié de *« rentier »*, et son épouse, le jeune ménage de Louis-Paul de Leusse, *« cultivateur »*, avec déjà deux enfants (Jeanne et Guy, 4 et 3 ans respectivement), plus un prêtre de 62 ans, Pierre Van Hoeck.

Que disait le testament ?

Prévoyant, le vicomte Théodore avait fixé ses dernières volontés. Le **20 octobre 1864**, il avait même annulé les dispositions qu'il avait prises le 28 août précédent, et rédigé un nouveau testament olographe (écrit de sa propre main), qu'il avait déposé, pour minute, chez Me Hildebrand, notaire à Reichshoffen, le 1er février suivant.

En préambule, il y explique : *« J'ai consacré de longues années à l'embellissement de mon habitation de Reichshoffen. Je désire ardemment avoir travaillé pour ma descendance et je sais que le château et le*

parc sont une lourde charge pour celui qui les possède. J'espérais les assurer à ma fille Marie-Madeleine (épouse de Leusse) *au moyen d'un arrangement à l'amiable. Déçu dans mon espérance, je me décide à faire le testament qu'on trouvera ci-joint.*

Concrètement, il donnait et léguait *« par préciput et hors part »* à sa fille Marie-Madeleine *« la nue-propriété du château, parc, communs, potagers et bâtiments de la ferme de Reichshoffen, en un mot tout ce qui constitue l'enclos, tout ce que renferme le château et les dépendances, tous les meubles meublants, objets d'art, bronzes, antiquités, tableaux, bibliothèques, lingerie, literie, vaisselle, argenterie, instruments de jardin et de labeur. Tous ces objets mobiliers quelconques, moins les titres des créances, l'argent comptant et les bijoux, sont compris dans cette donation. »*

A son épouse, il léguait *« la jouissance viagère du château, du parc, des communs, potagers et bâtiments de la ferme de Reichshoffen avec tous les objets ci-dessus désignés, en la dispensant de fournir caution. »* Il léguait enfin une rente viagère de 200 F à son valet de chambre André Rey comme à son cocher Georges Oster, ainsi qu'une somme de 1500 F à Marie-Théodore, la fille de son valet de chambre, dont il était le parrain[7].

Nous ignorons en quoi consistait l'arrangement amiable qu'il avait proposé à sa fille cadette et pour quelle raison celui-ci n'avait pu se concrétiser. Son autre fille Athanasie-Georgine, en tout cas, paraît alors exclue de toute faveur. Celle-ci avait épousé François-Marie-Joseph Ramey de Sugny (1825-1908), membre du conseil général de la Loire, futur député monarchiste de la Loire à l'Assemblée nationale de 1871, et (co-?) propriétaire notamment du château familial de Génétines, près de St-Romain d'Urfé, dans le Forez, entre Vichy et St-Etienne, mais résidant ordinairement 48 rue St-Dominique, dans le 7e arrondissement de Paris.

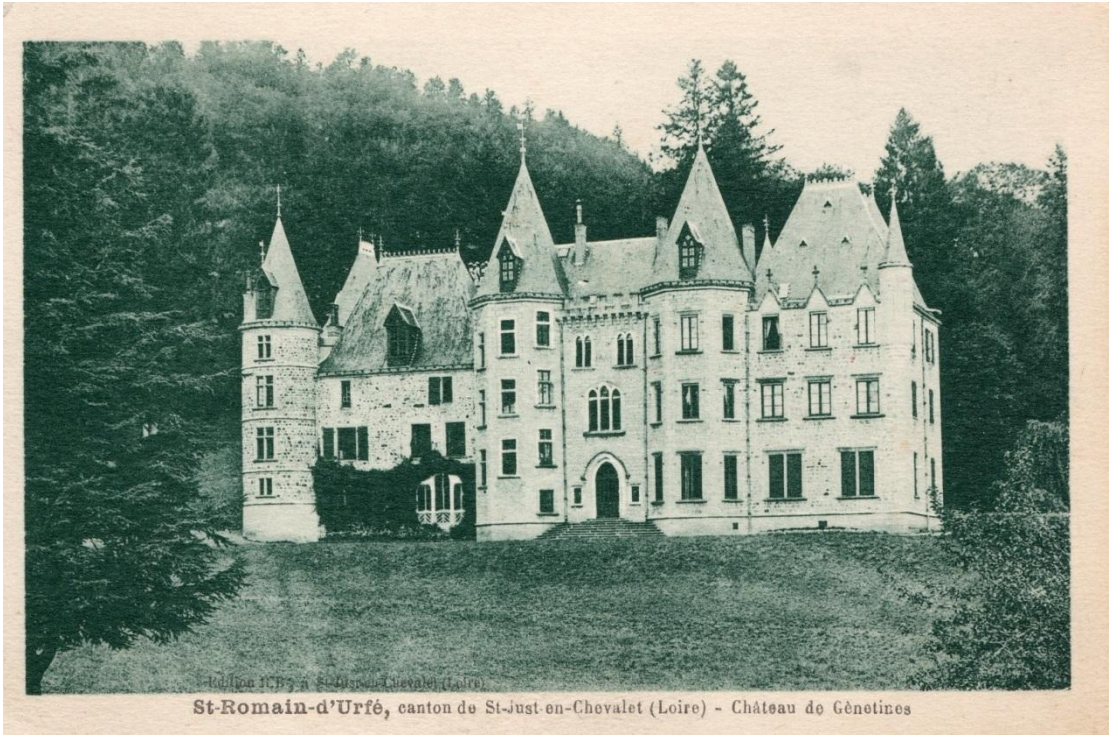
A chacun de leur mariage, les deux filles avaient pourtant encore été traitées sur un pied d'égalité. Par son contrat nuptial, reçu par Me Dufour à Paris le **29 janvier 1850**, l'aînée Athanasie-Georgine avait ainsi reçu en dot de ses parents une somme de 300 000 F en avance d'hoirie et imputée par moitié sur la succession de chacun des donateurs. Mais en 1865, seuls 50 000 F de cette dot avaient été réglés.

Par son propre contrat de mariage, passé devant le même notaire le **6 mars 1856**, Marie-Madeleine s'était vue pareillement vue promettre en dot de ses parents *« en avance d'hoirie, une somme de 300 000 F exigible par moitié lors du décès du premier mourant des donateurs, lesquels se sont toutefois réservé la faculté de se libérer quand bon leur semblerait en prévenant M. et Mme de Leusse trois mois d'avance de leur intention à cet égard. »* Et en 1865, les de Leusse n'avaient pas non plus encore rien touché de cette somme[8]. Le vicomte Théodore se trouvait-il alors en difficultés financières ?

On comprend en tout cas que dès qu'ils furent informés de ces dispositions testamentaires, les de Sugny réclamèrent leur part du legs et l'apposition des scellés.

L'inventaire du foncier

Ces scellés posés, le notaire Hildebrand entreprit l'inventaire de la succession le **15 mai 1865**, donc un peu moins de quatre mois après le trépas. L'opération


St-Romain-d'Urfé, canton de St-Just-en-Chevalet (Loire) - Château de Génétines

dura un mois, jusqu'au 16 juin. Elle avait été demandée par la veuve *« à cause de la communauté de biens ayant subsisté entre elle et son époux et à raison de ses reprises et avantages matrimoniaux, le tout résultant de leur contrat de mariage passé chez Me Rencker notaire à Strasbourg le 21 septembre 1829, et comme usufruitière pour partie selon le testament olographe de son mari. »* Mais l'inventaire avait bien entendu également été demandé par les deux filles du défunt, la cadette ayant mandaté à cet effet Louis-Paul de Leusse, son époux ; et l'aînée, un certain Charles Vazeilhes, propriétaire demeurant à Clermont-Ferrand.

On commença par le foncier, en 51 lots, alors bien plus étendu que l'apanage du majorat de 1827. Il comprenait :

- à Lembach : la forêt du *Grand Kraehberg* d'environ 191 ha, plus 2 parcelles boisées au *Thalenberg* d'environ 50 ha, et 2/5èmes de la ferme du *Thalenberg* ou *Gimbelhof*, qui avaient été acquis pour 120 000 F ;
- le château de Reichshoffen, avec ses remises, écuries, granges, serre, bâtiment de ferme, maréchalerie, distillerie, fromagerie, cours, jardin, potagers et parc dans un enclos de plus de 16,8 ha, plus la glacière du château de 4,48 a ;
- le corps de biens dit *Gildgut* à Reichshoffen, de plus de 6,03 ha en prés et 35,69 ha en terres, plus 1,54 ha à Niederbronn, canton *Germershaul* ;
- le corps de biens dit *Melckerhütten* à Reichshoffen de 12,15 ha, dont 19,93 a en prés, le reste en terres ;
- le corps de biens dit *Rabenkopf* de 16,2 ha, dont 36,39 a en prés, le reste en terres ;
- le jardin dit *Ackerhof* à Reichshoffen, composé de 122 a en prés et de 35,7 a en jardins ;
- au *Finckenberg* de Reichshoffen, un pré de plus de 5,76 ha, acquis pour 20 000 F ;
- les biens dits *Melckerbuckel*, constitués de 4,65 ha en terres et 60 a en prés ; le pré dit *Zappenloch*, canton *am Freckenberg* de 1 ha ; plus 60 autres lopins à Reichshoffen ;
- la forêt dite *Hecken* de 18,54 ha ; avec le *Pandurengefäll* et le *Fasanengarten* (332,72 ha) à Reichshoffen.
- les biens dits *Hermersberg*, en 5 lopins ;
- et à Gundershoffen : le *Grossenwald*, plus 7 lopins et un pré dit *Schluten* de 3,28 ha enclavé dans le *Grossenwald* ; la ferme dite *Scheuerlenhof* (le *Schirlenhof*) ; une maisonnette à Gundershoffen. Tous ces immeubles provenaient des père et mère du défunt à l'exception de quelques parcelles de peu d'importance[7].
- Concernant les objets mobiliers des dépendances du château, nous ne retiendrons que les plus significatifs :
- *bétail :* 22 vaches, 5 chevaux, 27 porcs, 490 moutons, 20 canards, 20 poules, 2 chevaux blancs de 15 ans ;
- *engins agricoles* : une machine à battre système Pinel, un coupe-racines, un hache-paille système anglais, un moulin à moudre le grain système Bouchon, 1 trieur et 4 cribles de grains, un laveur de racines, une cuve à salaison en chêne, 1 bascule avec poids, 4 charrues ordinaires, 3 charrues Dombasle, 4 herses en fer, 1 vieille herse en bois, 2 bulloirs, 1 houe à cheval, 1 fouilleuse, 5 voitures montées avec ridelles et planches, 1 petit chariot pour un âne, 1 voiture à purin, 1 petite voiture pour un âne, 1 établi de menuisier, 2 vieilles cuves cerclées de fer, 1 rouleau en fonte et un rouleau en bois ;
- *outils manuels* : 7 fourches en fer à 3 dents, 6 autres à 2 dents, 3 crochets, 5 houes, 3 pelles en fer, 2 bêches, 3 pelles en bois, 2 brouettes, 8 faux à couper le blé, 2 grandes faux ;
- *dans la fromagerie* : 2 chaudières en cuivre rouge, 1 balance à fléau avec poids, 150 égouttoirs en sapin, 15 baquets plats, 1 baratte et d'autres objets pour la fabrication du fromage, 1 arrosoir et 3 bidons en fer blanc, 167 fromages frais pesant 167 kg, 772 fromages faits faisant 1 120 kg ;
- *dans la forge* : 1 enclume bigorne, 1 étau, 1 clé anglaise, 1 perçoir à écrou, 1 machine à tailler, 1 soufflet, 1 alambic à distiller les cerises, 3 marteaux et divers outils de forgeron ;
- *réserves* : 3 tonnes de choucroute, 140 hl de froment, 200 qtx de paille, 40 qtx de foin, 20 hl de pommes de terre, 10 tonnes de houille, 80 kg de vieux fer, 278 vieux draps de lit ;
- *voiturages* : 1 calèche à 8 ressorts, 1 voiture de famille, 1 coupé, 1 petite voiture presque neuve, 1 vieux char, 1 vieux char à bancs, 2 vieux harnais, 1 paire de harnais neufs, 5 harnais complets avec accessoires, 8 harnais ordinaires ;
- *vins* : 11 hl de vin blanc, 13 bouteilles de vin blanc du Rhin, 54 bouteilles de vin d'Affenthaler, 31 bouteilles de vin de Bordeaux, 9 bouteilles de vin du Rhin, 41 bouteilles de vins fins...

Dans le château

On continua avec l'inventaire des créances, obligations et titres hypothécaires, que les époux Renouard de Bussière possédaient en commun. On découvre ainsi que M. le vicomte avait beaucoup investi dans l'industrie textile et métallurgique, les chemins de fer, le transport maritime et les canaux de navigation. Il détenait en effet :

- 4 actions de 10 000 F chacune dans la *Société de filature et tissage du Bas-Rhin*, fondée en 1826 à Huttenheim, près de Benfeld (Bas-Rhin) avec Jean-Georges Humann, Florent Saglio, Charles de Turckheim, les frères Ratisbonne et une vingtaine d'autres actionnaires ;
- 48 actions faisant un capital nominal de 50 000 F de la *Cie des Forges d'Audincourt* (Doubs), fondée en 1824 par quasiment les mêmes ;
- 59 obligations de la même *Cie des Forges* émises à 500 F et à 5 % ;
- 90 actions des *Messageries impériales maritimes*, évaluées à 825 F, soit 74 250 F au total ;
- 30 actions des *Chemins de fer d'Orléans* à 896,25 F chacune, soit 26 887,50 F au total ;
- 30 actions nouvelles des mêmes chemins de fer, soit 24 787,50 F ;
- 32 actions de jouissance (?) de la *Cie du canal du Rhône au Rhin*, à 725 F chacune, soit 21 120 F ;
- 580 obligations des *Chemins de fer de l'Est*, soit 167 834,60 F ;
- 100 obligations à 3 % des *Chemins de fer de Paris, Lyon et Méditerranée*, soit 28 875 F ;
- 15 obligations de 500 F chacune de la *Cie anonyme des Houillères et fonderies de l'Aveyron*, mais qui n'avaient plus cours.

Son épouse, par contre, ne détenait que 24 actions des Forges d'Audincourt, évaluées à 4 000 F chacune, et faisant en tout 96 000 F. Ensemble, les deux portefeuilles se montaient donc à 230 000 F.

Suit l'inventaire du mobilier se trouvant dans les 33 pièces du château, dont une servait de chambre d'amis, dite du revenant, et une autre de bibliothèque. Les deux armoires vitrées de celle-ci contenaient alors quelque 1500 volumes de littérature, de sciences et de théologie, dont la description de l'Egypte, les œuvres complètes de Bossuet, l'histoire de Bellini, l'*Alsatia Illustrata* de Jean-Daniel Schoepflin, la vie de Jésus-Christ par Prisbot, le voyage du duc de Raguse, des ouvrages de Bourdaloue, Fénelon, Luther et Calvin, des œuvres de Mme de Staël, une histoire de l'église, un dictionnaire des sciences naturelles, l'histoire des lieux-saints par Mislin, le tout prisé à 2500 F[7].

Le **20 mai** fut dressé l'inventaire des cristaux, carafes, porcelaines, argenterie et porcelaine ancienne. *Dans la serre*, on énuméra 4 lauriers roses et 4 grenadiers en caisses, 4 tulipiers en pots ; et *dans la chapelle* : 2 calices en argent, 5 fauteuils, 3 chaises, 2 prie-Dieu, l'un en "*casting*" ?, l'autre en tapisserie, 4 prie-Dieu en paille, 1 commode en noyer et 2 grands rideaux en percale.

Une galerie d'art d'une trentaine de maîtres

La journée du **15 juin** fut consacrée à l'inventaire des tableaux et objets d'art dans le petit salon, le salon et les chambres. Il confirme que M. le vicomte était un grand amateur d'art, en particulier de peintures flamandes, italiennes et françaises. *La Fuite en Egypte*, mentionnée par le Dr Louis Klein en 1862,



était toujours là, dans la bibliothèque : elle était de Gérard Delanuit, autrement dit du maître catholique flamand du clair-obscur Gerrit von Honthorst, dit Gherardo della Notte (1590-1656). Mais elle n'a alors été évaluée qu'à 500 F et ne figure pas dans la liste des œuvres de l'artiste conservées dans les grands musées de Wikipedia. Aurait-elle été perdue dans l'incendie du château début janvier 1940 ?

Seule une petite moitié des auteurs des tableaux sont identifiés. *Dans le petit salon*, ce sont Blaes, Rossum, Van Dick (magnifique copie d'un Christ en croix), Sébastien Bourdon (petit portrait sur bois de l'école des Clouet, très retouché), Paolino Pezzola (un grand tableau), Horace Vernet (Raphaël rencontrant Michel-Ange au Vatican, estimé à 800 F), un portrait de guerrier attribué à Tesbury ; Van Gool (deux paysages peints sur bois avec figures de 1707, estimés à 1600 F) ; A. Cruyp (deux tableaux, dont un magnifique portrait d'homme de 1647, estimé à 4000 F) ; Quentin Metsys (un triptyque estimé à 600 F) ; César Van Loo (2 paysages de 1791, estimés à 2000 F) ; Lebrun (deux tableaux, dont l'entrée d'Alexandre dans Babylone, estimés à 2000 F ensemble) ; Gonzales Coquet (2 portraits sur bois, estimés à 300 F) ; une magnifique copie de la Vierge de Léonard de Vinci, estimée à 1200 F ; un petit Brueghel très fin, estimé à 100 F ;

- *dans le grand salon* : un tableau fragment attribué à Philippe de Corninck de l'école de Rembrandt (500 F) ; une vieille tête genre Ribeira (20 F) ; les Trois Parques, école vénitienne (100 F) ; un tableau remarquable de Helmskerke (400 F) ; deux petits tableaux de Charpentier, école de Greuze (1 600 F les 2) ; un tableau de nymphes dormant par Valin (100 F) ; une copie de Tesbury, faux tableau signé sans valeur ; 2 tableaux de Romanelli (120 F les deux ; un tableau de Paul Brie très fatigué (40 F) ;

- *dans la bibliothèque* : outre la fuite en Egypte déjà mentionnée, un tableau de Pierre Woewermann très usé (100 F) ; une grande copie de la charité d'après André Delsorte (200 F) ; ainsi qu'une copie de la Judith d'Allori, (300 F) ;

- *dans la chambre à coucher* : un petit tableau de Stella, chef d'œuvre du maître (3 000 F) ; un petit effet de lune genre de Van der Ner (100 F) ; un petit Rosa de Rivoli (40 F) ;

- *dans la salle à manger* : un grand et beau tableau d'enfant avec gibier de D. Angel, élève de Rembrandt (2000 F) ; et *dans la chambre à coucher* : un tableau de Gagneraux de 1787 représentant le génie des arts (150 F).

On clôtura l'inventaire le 16 juin avec un total des reprises constatées de 177 213,60 F[7]. Le **16 décembre 1865**, enfin (soit onze mois après le décès), Me Hildebrand put faire délivrance à Mme de Leusse (et non pas à M. de Leusse) de tout ce que nous venons d'énumérer, *« moins les titres de créance, l'argent comptant et les bijoux »*. De son côté, Mme la veuve Renouard de Bussière renonçait *« purement et simplement à l'usufruit, au moyen de quoi Mme de Leusse devenait seule propriétaire de la pleine propriété des biens faisant l'objet du legs par préciput dont il s'agit. »*[9]

Par la suite, il apparaît néanmoins que les de Leusse durent payer aux Ramey de Sugny une soulte de 17 022,80 F[10], qu'ils réglèrent par petits bouts (2000 F le 14 janvier 1869, puis 2500 F le 12 février suivant) à l'occasion de la cession de parcelles provenant de la succession du vicomte de Bussière[11]. Les de Sugny paraissent également avoir conservé des droits dans le *Grossenwald*, puisque le **29 mai 1871**, Joseph Ramey de Sugny fait procéder à la vente à l'encan de 15 lots d'herbes sur pied à 9 h du matin en la forêt du *Grossenwald*, canton *Melckerhütten*, ban de Reichshoffen, pour un produit total de 312 F[12]...

Le comte, gestionnaire du domaine

Ce partage fait, le comte de Leusse a bien entendu entièrement pris en charge la gestion du château et de son domaine. Le recensement arrêté le **16 juin 1866** par lui-même, en tant que nouveau maire, en donne une première indication. Le château et sa ferme étaient alors habités par 44 personnes, dont 35 domestiques (contre 28 en 1861), avec un nombre de nouvelles recrues supérieur à l'accroissement des effectifs.

Le prêtre Van Hoeck n'était plus là, mais les de Leusse avaient 4 enfants supplémentaires (Georges, Francisque, Charles et Marie-Théodore). La veuve vicomtesse Renouard de Bussière, 54 ans, était toujours résidente, comme *« propriétaire »* (?). André Rey, l'ancien valet de chambre, par contre, était passé concierge, avec son épouse et ses deux enfants, dont Marie, 17 ans couturière. Michel Boof, 56 ans, de portier, était devenu forestier, avec sa femme et ses trois enfants. Nicolas Schuster, de teneur de livres, était passé premier domestique, 34 ans, avec sa femme Madeleine Foeller, 34 ans. Mais Clémentine Mengaud, 38 ans, était toujours femme de chambre...

Les nouveaux sont : Augusta Flexberger, gouvernante, 22 ans et autrichienne ; Cécile Schmitter, bonne d'enfants, 20 ans ; Adèle Imbs, femme de chambre, 22 ans ; Caroline Mutterer, bonne d'enfants, 26 ans ; Anne-Marie Schirmeyer, cuisinière, 43 ans ; Christine Frankhuser, nourrice, 22 ans ; Georgina Ober, aide-cuisinière, 21 ans ; Charles Pfitzinger, cocher, 36 ans ; François-Antoine Andrea, valet de chambre, 28 ans ; Maurice Schmitt, valet de chambre, 22 ans ; Pierre Trinel, jardinier, 34 ans, avec sa femme et leurs trois enfants ; Marie Feig, domestique, 18 ans ; Charles Mühl, nouveau commis de bureau, 22 ans ; Mathias Schey, garçon de labour, 29 ans ; Antoine



© BNUS

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Zimmermann, vacher, 28 ans ; Georges Wolff, domestique, 23 ans ; Marie-Anne Von Hatten, servante 21 ans. Quant à la nouvelle activité brassicole, elle avait été confiée à Pierre Schleininger, chef brasseur, 59 ans, ainsi qu'à Conrad Knapp, garçon brasseur, 20 ans, seul protestant, puisqu'il venait du Wurtemberg[6].

Dans les minutes des notaires Hildebrand et Strohl de Reichshoffen, de 1864 à 1870, nous n'avons par contre identifié qu'une douzaine d'actes signés Louis-Paul ou Paul-Louis de Leusse, ce qui dénote manifestement une gestion très conservatrice et aussi peu aventureuse que possible du domaine, faite seulement de 4 acquisitions et de 3 cessions mineures, ainsi que d'une intention de grande cession, à priori non réalisée.

Le **25 août 1864** : Jean-Georges Gross, cordonnier à Reichshoffen et son épouse déclarent lui avoir vendu un pré implanté d'arbres d'environ 5,47 a et contigu à la glacière du château, canton *in den Riegeln*, pour 500 F payés comptant[13].

Le **22 juin 1865**, Paul de Leusse remet au notaire un exemplaire d'un contrat sous seing privé du 2 juin 1865, par lequel Joseph Gemmer, laboureur à Reichshoffen, lui avait vendu un lopin d'environ 12 a canton *Hermersberg* à Reichshoffen pour 625 F[7].

Le **10 juillet 1865** : il rachète à Jean-Michel Schaller, ancien cultivateur, ayant quitté Reichshoffen pour Oberbronn, un lopin de terre d'environ 7,33 a au *Hermersberg*, situé entre ses propriétés, pour 326,65 F, payés comptant[7].

Le **7 mars 1866**, il donne procuration à Aron Keim, propriétaire à Niederbronn, de vendre de gré à gré ou aux enchères publiques, en tout, en partie ou par lots, le corps de biens dit *Melckerbuckel* de 2,96 ha en nature de terre avec une languette de pré, détaché d'une plus grande propriété sise banlieue de Reichshoffen, lieu-dit *Finckenberg*, sur la route de Grumbrechtshoffen[14]. Mais nous n'avons pas trouvé que cette vente a été réalisée.

Le **18 juin 1866**, Paul de Leusse organise une vente d'herbes en 25 lots à la maison commune, dans les cantons *Melckerhütten*, *Abtsmatt*, *Sandmatt*, *Nächstenbach*, *Sultzmatt am Badbrunnen*, *Bachmatt, Rabenkopf*, *im Köstenwäldel*, *Finckenweg*, *Neubruch* et *Binsenmättel*, qui lui rapporta 1 969 F en tout[14].

Le **10 octobre 1866**, il acquiert de sa voisine, la veuve Sophie Wauthier, pour 50 F payés comptant, le droit de faire surélever le mur mitoyen qu'elle avait avec le château de la hauteur d'environ 1,20 m jusqu'à celle d'environ 2,35 m, avec la possibilité d'y percer un soupirail garni de barreaux en fer[15].

Le **10 janvier 1868**, trois habitants de Reichshoffen déclarent avoir vendu pour 300 F à M. de Leusse trois lopins de terre d'un seul tenant de 10,6 a au total, canton *Hermersberg* à Reichshoffen, dont il était déjà riverain sur deux côtés[16].

Le **14 janvier 1869**, M. de Leusse, mandataire de son épouse, déclare avoir vendu à la Cie De Dietrich de Niederbronn 20 a à prendre dans un pré canton *Herbersmatt* et touchant à la propriété des de Dietrich, sur le chemin de Reichshoffen à Gumbrechtshoffen, pour 2000 F à payer à M. de Sugny, représenté par le notaire honoraire Hildebrand de Reichshoffen[11].

Le **12 février 1869**, comme mandataire de son épouse, il vend à Jean-Baptiste Singer, marchand de bois à Reichshoffen, un terrain en nature de chantier de 43,8 a, à Reichshoffen, *bei der Altkirch*, entre la

route de Woerth et le chemin *Wasserriglerweg*, provenant également de la succession du vicomte de Bussière, pour 2500 F, qui devaient pareillement être réglés à Mme Ramey de Sugny, à compte de la soulte due[11].

Le **19 mars 1869**, il fait procéder à 10 h du matin dans le *Grossenwald*, banlieue de Reichshoffen, à une vente à l'encan de 92 lots de bois (fagots, stères de hêtre, charmes ou de bouleaux) pour un produit total de 1602 F[15].

Le **16 novembre 1869** : les époux de Leusse vendent pour 400 F à Louis Leroy, facteur rural à Reichshoffen, un lopin triangulaire de 3 a à prendre dans une plus grande pièce *auf der Neubronner Lingematt*, sur la nouvelle route, terre dont Mme de Leusse avait hérité de son père[17].

Le **23 juin 1870**, M de Leusse fait vendre à l'encan à 9 h du matin, en la forêt *Rabenkopf*, ban de Reichshoffen 75 lots de feuilles mortes pour un produit total de 1045,50 F[18]. Le **16 novembre 1870 :** 73 autres lots de feuilles mortes dans le *Grossenwald*, cantons *Fasanengarten* et *Altner*, pour une recette totale de 990 F[18].

Propriétaire prudent, Paul de Leusse eut néanmoins à cœur, dès 1856, de faire de son domaine une entreprise modèle, à la pointe de l'agriculture raisonnée, comme nous l'avons développé dans l'annuaire N° 37 de 2017.

Jean-Claude STREICHER
(11 novembre 2019)

Notes :

(1) Adeloch, Reichshoffen, décès. **(2)** Dr Louis Klein : *« Notice sur les bains et les environs de Niederbronn »*, Strasbourg, 1862, p. 29-30. **(3)** Guy de Leusse : *« Episode d'un drapeau français sauvé en 1870 »*, Paris, 1906, p. 18. **(4)** Wikipedia. **(5)** *Bulletin des lois de la République française*, 1827. **(6)** Ellenbach. **(7)** ABR : 7E42/178. **(8)** ABR : 7E42/179. **(9)** ABR : 7E42/179, fait et passé à Reichshoffen au château et en l'étude du notaire soussigné. **(10)** ABR : 7E42/185, acte du 12 février 1869. **(11)** ABR : 7E42/184. **(12)** ABR : 7E42/186. **(13)** ABR : 7E42/176. **(14)** ABR : 7E42/180. **(15)** ABR : 7E42/181. **(16)** ABR : 7E42/182. **(17)** ABR : 7E42/185. **(18)** ABR : 7E4A2/186.

Carte postale d'après un tableau d'Alfred Touchemolin, (1829–1907). Né à Strasbourg. En 1855, il installe à Strasbourg son atelier qui connaît un grand succès. Après 1870, il choisit la nationalité française et se fixe à Paris.

Le comte Paul de Leusse et l'Etat-Major de Mac Mahon au château de Reichshoffen, en Août 1870



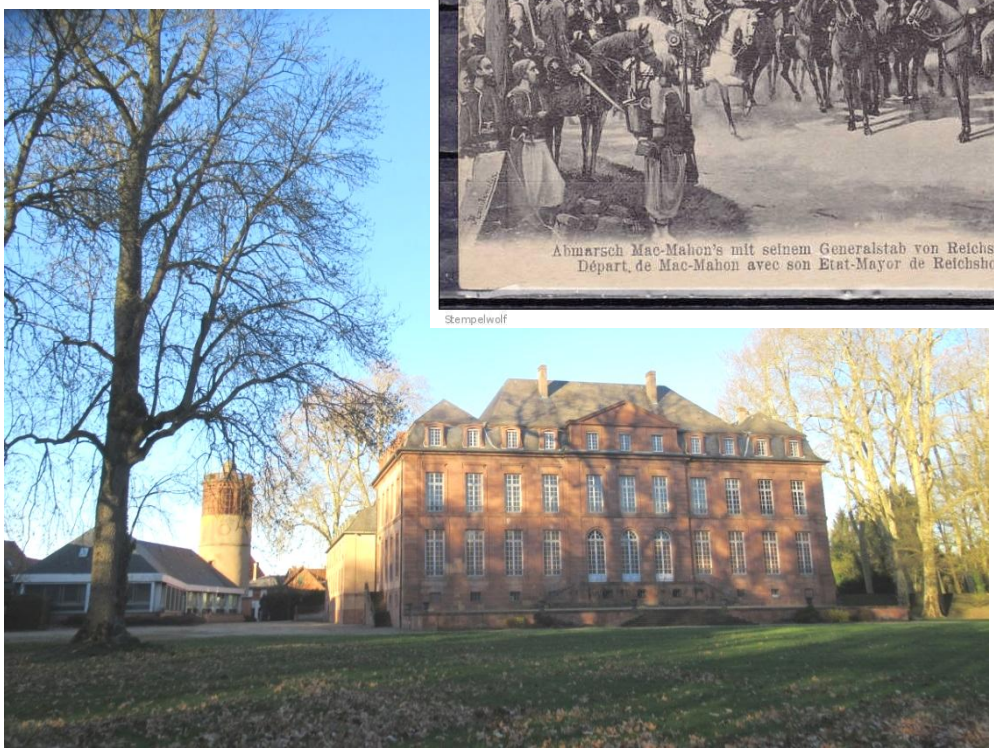


Photo : Jean-Claude Streicher - 2018